

Bienvenue à Thue et Mue

AVRIL 2024



Sommaire

3

Le mot du Maire

4

Présentation
de Thue et Mue

5

Les services administratifs
dans les communes
déléguées

6

Les salles des fêtes

7

Environnement

8

Éducation Enfance
Jeunesse

10

Les transports

11

La culture

12

Action sociale

13

Emploi

14

Informations diverses

15

Caen la mer

16

Infos pratiques

17

Restez informés

Directeur de la publication : Michel LAFONT

Crédits photos : Thue et Mue, © Syda Productions

Rédaction : Thue et Mue

Création et mise en page : Nouveau Regard – 02 31 47 00 47



Bonjour et bienvenue à Thue et Mue

Vous avez entre les mains le livret d'accueil des nouveaux Thuemusiennes et Thuemusiens.

Les élus - maire, maires délégués, maires adjoints et conseillers municipaux -, les habitants engagés et les agents de Thue et Mue, et de la communauté urbaine Caen la mer vous souhaitent la bienvenue.

Nous œuvrons toutes et tous pour rendre la commune attractive et agréable à vivre, dans le respect de son environnement.

Ce livret vous permet de trouver toutes les informations pratiques pour faciliter votre installation, et vous présente les démarches à accomplir. N'hésitez pas à prendre contact avec votre maire délégué, pour vous présenter. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Vous trouverez sur le site internet de la commune : thueetmue.fr l'annuaire des associations. Ces dernières proposent une large palette d'activités et d'actions pour tous les âges.

Je vous invite à installer l'application « Citykomi » sur votre smartphone, et à suivre les canaux d'informations municipales selon vos centres d'intérêts.

N'hésitez pas à venir rencontrer les élus lors des réunions d'informations, des permanences ainsi qu'aux cérémonies des vœux.

Bonne installation et à très bientôt !

Michel LAFONT

Maire de Thue et Mue

Présentation de Thue et Mue



La commune nouvelle de Thue et Mue résulte de la fusion volontaire au 1^{er} janvier 2017 de 6 communes : Bretteville-l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne, aujourd'hui appelées « communes déléguées ». D'une superficie d'environ 37 km², elle compte 6 232 habitants au 1^{er} janvier 2024.

Thue et Mue se situe à mi-chemin entre Caen et Bayeux. Elle est traversée par 2 axes majeurs qui sont la RN13 et la ligne de chemin de fer Paris/Cherbourg et se situe à proximité de l'autoroute A84. Son nom vient des deux rivières qui traversent la commune : la Thue au Nord et la Mue au Sud.

Les services administratifs dans les communes déléguées

Les démarches à effectuer dans votre mairie annexe

État-Civil, urbanisme, élections, attestations d'accueil, recensement citoyen, déclaration de nid de frelons asiatiques.

► Mairie annexe de Bretteville-l'Orgueilleuse (hôtel de ville de Thue et Mue) et mairie annexe du Mesnil-Patry

📍 10 place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse

🕒 Lundi : 14h - 19h

🕒 Du mardi au vendredi : 14h - 17h

🕒 Samedi : 10h30 - 11h30
(accessible de 9h30 à 10h30 uniquement pour les remises de titres d'identité)

☎ 02 31 80 78 25

Accueil téléphonique le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 10h30 à 11h30.

@ brettevilleorg@thueetmue.fr

@ lemesnilpatry@thueetmue.fr

► Mairie annexe de Brouay

📍 2 rue d'Audrieu à Brouay

🕒 Mardi : 16h - 18h

🕒 Jeudi : 16h30 - 19h

☎ 02 31 80 28 16

@ brouay@thueetmue.fr

► Mairie annexe de Cheux

📍 4 rue des Dentellières à Cheux

🕒 Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 19h

🕒 Mercredi et samedi : 9h - 12h

☎ 02 31 80 98 89

@ cheux@thueetmue.fr

► Agence Postale Communale de Cheux

📍 4 rue des Dentellières à Cheux

🕒 Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 19h

🕒 Mercredi et samedi : 9h - 12h

☎ 02 31 50 18 30

► Mairie annexe de Putot-en-Bessin

📍 Rue du 7 juin à Putot-en-Bessin

🕒 Lundi : 8h - 12h

🕒 Mercredi : 14h - 18h30

🕒 Vendredi : 8h - 12h

☎ 02 31 80 72 07

@ putotenbessin@thueetmue.fr

► Mairie annexe de Sainte-Croix-Grand-Tonne

📍 Le Bourg à Sainte-Croix-Grand-Tonne

🕒 Mardi : 15h - 18h

☎ 02 31 80 28 94

@ stecroixgrandtonne@thueetmue.fr



Pensez-y !

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Pas encore inscrit ? Rendez-vous dans votre mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.



La bonne adresse

Retrouvez ci-dessous un exemple de libellé à utiliser selon la commune où vous habitez.

MONSIEUR BROUAY

2 rue d'Audrieu
Brouay
14250 THUE ET MUE

MADAME CHEUX

4 rue des Dentellières
Cheux
14210 THUE ET MUE

MONSIEUR PUTOT-EN-BESSIN

Rue du 7 juin
Putot-en-Bessin
14740 THUE ET MUE

MADAME SAINTE-CROIX- GRAND-TONNE

Le Bourg
Sainte-Croix-Grand-Tonne
14740 THUE ET MUE

MONSIEUR BRETTEVILLE- L'ORGUEILLEUSE

1 rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE

MADAME LE MESNIL-PATRY

3 rue du 11 juin
Le Mesnil-Patry
14740 THUE ET MUE

Carte d'identité et passeport

Il est possible d'effectuer les démarches d'obtention de cartes d'identité et passeports à l'hôtel de ville de Thue et Mue (10 place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse).

Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font uniquement sur rendez-vous sur notre site : www.thueetmue.fr

Les salles des fêtes

La commune nouvelle compte sur son territoire 5 salles communales destinées à la location aux particuliers. Elles sont situées à :

Brouay

Capacité : 110 personnes



Putot-en-Bessin

Capacité : 100 personnes



Cheux

Capacité : 300 personnes



Sainte-Croix-Grand-Tonne

Capacité : 110 personnes



Le Mesnil-Patry

Capacité : 90 personnes



Les tarifs de location des salles des fêtes sont à retrouver sur notre site internet: thueetmue.fr > **les services** > **les locations de salles**

Pour toute autre demande contactez la mairie où se situe la salle concernée par votre demande.

Salle des fêtes de Sainte-Croix-Grand-Tonne.

☎ **Contact Mme Mariette : 02 31 80 27 30**

A Bretteville-l'Orgueilleuse l'association Saint-Germain loue une salle (non communale).

☎ **Contact M. Bouillon : 02 31 37 57 84**



Les déchets ménagers

Les collectes de bacs se font :

À Cheux

- Bacs gris : Mercredi après-midi
- Bacs jaunes : Mardi matin (semaines impaires)

À Bretteville-l'Orgueilleuse - Brouay - Le Mesnil-Patry - Putot-en-Bessin - Sainte-Croix-Grand-Tonne

- Bac gris : Jeudi après-midi
- Bacs jaunes : Mercredi matin (semaines paires)

Plus d'informations : www.consignedetri.fr

Compostage



Si vous habitez en résidence individuelle, Caen la mer met à votre disposition un composteur gratuitement, dans la limite d'un composteur par foyer.

Vous pouvez vous inscrire en ligne via le formulaire accessible sur le site internet www.caenlamer.fr ou contacter le 02 31 304 304

Containers

Des containers à verre et à papier sont disponibles dans chacune des 6 communes déléguées.

- **Bretteville-l'Orgueilleuse :**
Rue de la Pérelle (au niveau du parking du gymnase), rue Frédéric Chopin (quartier de la mare aux Clercs), rue Jacques Prévert (lotissement Les Castillons) et 69 rue de Bayeux (à côté du bâtiments des services techniques communaux).
- **Brouay :** Rue de la Grande Mare (A côté de l'aire de jeux)
- **Cheux :** Place de l'église et parking de la salle des fêtes
- **Le Mesnil-Patry :** Rue de l'Eglise
- **Putot-en-Bessin :** Parking de la salle des fêtes
- **Sainte-Croix-Grand-Tonne :** Route de Contremont (A côté de l'aire de jeux)

Collecte des encombrants

Le dépôt est gratuit en déchèterie toute l'année.

Vous pouvez maintenant solliciter la collecte des encombrants sur rendez-vous au 02 31 95 69 09.

- Tarif unique de 10 € par collecte.
- À présenter sur le domaine public en respectant les consignes de dépôts.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et pour les personnes en situation de handicap, il existe un service gratuit de collecte à domicile.

Plus d'informations : <https://caenlamer.fr/les-encombrants> ou 02 31 304 304

Attention en cas de jour férié :

À partir du jour férié toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

La contenance de votre bac gris peut être échangée si le volume est insuffisant (coût supplémentaire). Les sacs posés par terre, à côté du bac ne sont, en principe, pas collectés.

Le tri : un jeu d'enfant !

Tout ce qui protège ou emballe un produit se recycle. Sont exclus les jouets, brosses à dents, stylos etc...



Les déchèteries

7 déchèteries sont à votre disposition gratuitement sur le territoire de la Communauté urbaine de Caen la mer :

- Bretteville-l'Orgueilleuse
- Bretteville-sur-Odon
- Colombelles
- Fleury-sur-Orne
- Hermanville-sur-mer
- Mouen
- Ouistreham Riva-Bella

Pour y accéder il faut présenter un justificatif de domicile ou une pièce d'identité.

Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets » (www.caenlamer.fr)

Bretteville-l'Orgueilleuse

Horaires d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre) :

- 🕒 Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h
- 🕒 Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- 🕒 Samedi (particuliers uniquement) : 9h-12h30 et 13h30-18h

Horaires d'hiver :

- 🕒 Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
- 🕒 Mardi et jeudi : de 14h à 17h30
- 🕒 Samedi (particuliers uniquement) : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Éducation Enfance Jeunesse



École Les Lilas



École Les Coquelicots



École de la Mue

L'inscription scolaire et périscolaire (cantine, transport scolaire, garderie et étude surveillée) se fait en ligne, via le site internet de la commune : thueetmue.fr
> accès rapide > Éducation Espace famille



Thue et Mue a déployé le service d'informations locales en temps réel Citykomi® (voir page 17).

Un canal de diffusion nommé : «**Bien grandir à Thue et Mue**» est dédié à l'éducation, l'enfance est la jeunesse.

Nous vous recommandons vivement de vous abonner à ce canal de diffusion pour être tenu informé en temps réel de l'actualité.



Les écoles

La commune de Thue et Mue compte 3 écoles sur son territoire. Il n'y a pas d'école le mercredi.

À Bretteville-l'Orgueilleuse

École maternelle Les Lilas

📍 Rue des Lilas
Bretteville-
l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE
☎ 02 31 80 74 78

🕒 Lundi au vendredi :
8h30 – 11h40
13h25 – 16h15

École élémentaire Les Coquelicots

📍 Place des
Canadiens
Bretteville-
l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE
☎ 02 31 80 70 28

🕒 Lundi au vendredi :
8h30 – 11h50
13h45 – 16h25

À Cheux

École primaire de la Mue

📍 13 rue de la
Sergenterie - Cheux
14210 THUE ET MUE
☎ 06 01 41 08 78

🕒 Lundi au vendredi :
8h30 – 11h45
13h45 – 16h30

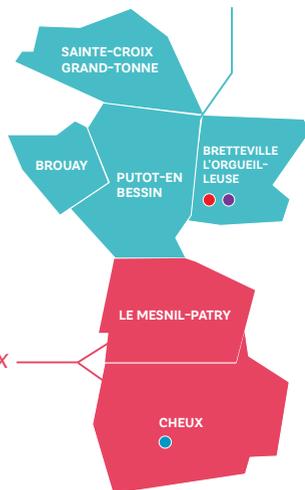
Les responsables de pôles

Les responsables de pôles sont vos interlocutrices pour vos demandes concernant la cantine, la garderie, le transport (réservation, facturation) et le quotidien de vos enfants.

À Bretteville-l'Orgueilleuse :
Monique LORIER
☎ 07 78 41 44 61

À Cheux :
Christine CORNIERES
☎ 07 78 44 44 59

Élèves scolarisés à BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE



Élèves scolarisés à CHEUX

- École maternelle Les Lilas
- École élémentaire Les Coquelicots
- École primaire de la Mue



L'Association Loisirs Jeunesse

C'est une association qui gère 3 Accueils de Loisirs permanents les mercredis, situés à Bretteville-l'Orueilleuse, Cheux et Cairon (accueillant respectivement 95, 60 et 60 enfants), ainsi que 2 Espaces Jeunes, à Bretteville-l'Orueilleuse et Cairon. L'ALJ assure également l'organisation des temps de loisirs éducatifs sur les différentes périodes de vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne), ainsi que la mise en place de nombreux événements associatifs à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles (Festival Culturel du Tout Petit, Atelier Contes et Merveilles, La Parent(aise) et Teen's Day).

ALJ « Entre Thue et Mue »

📍 8 avenue de la Stèle,
Bretteville l'Orueilleuse
14740 THUE ET MUE

☎ 02 31 74 43 31

@ secretariat@
aljentrethueetmue.com

🌐 www.aljentrethueetmue.com

Le Bâtiment Enfance Jeunesse (B&J)



Situé à Bretteville-l'Orueilleuse rue Loïk CAVELLEC, il accueille en journée les enfants pour des activités scolaires et périscolaires (chorale, garderie et temps du midi). On y trouve aussi l'Espace Jeunes, le Relais Petite Enfance-l'Escale et des salles d'activités.

Les mercredis et pendant les vacances, il est à la disposition des jeunes du centre de loisirs géré par l'ALJ.

Avec à proximité les écoles, le restaurant scolaire, le Studio et les terrains de sports, nous pouvons parler d'un pôle jeunesse.

Le Relais Petite Enfance L'Escale

L'Escale est le Relais Petite Enfance qui intervient sur la commune de Thue et Mue.

Il s'agit d'un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

RPE - L'ESCALE animé par Christine GAUCHET

📍 3 rue Loïk CAVELLEC
Bretteville-l'Orueilleuse
14740 THUE ET MUE

☎ 02 31 26 05 76 / 07 49 23 11 98

@ rpe.escale@famillesrurales.org

🕒 Bureau ouvert le mardi et le jeudi
de 13h30 à 18h30.

🕒 Accueil sur rendez-vous le jeudi
de 13h30 à 18h30.



Collèges et Lycées de secteur

COLLÈGES

Bretteville-l'Orueilleuse,

Putot-en-Bessin

Collège Dunois

📍 9 rue Yves Le Goff
14000 CAEN

☎ 02 31 29 15 20

Collège Pasteur

📍 16 rue Pasteur
14000 CAEN

☎ 02 31 86 27 05

Brouay

Collège du Bois d'Orceau

📍 93 rue du Bois d'Orceau
14250 TILLY SUR SEULLES

☎ 02 31 80 80 54

Sainte-Croix-Grand-Tonne

Collège Jean de la Varende

📍 1 route de Martragny
14480 CREULLY

☎ 02 31 80 10 84

Cheux

Collège Hasting

📍 6 rue Robert le
Magnifique
14000 CAEN

☎ 02 31 86 37 81

Le Mesnil-Patry

Collège Jean Moulin

📍 35 rue de Brocéliande
14000 CAEN

☎ 02 31 75 32 14

LYCÉES

*Bretteville-l'Orueilleuse,
Cheux, Putot-en-Bessin*

Lycée Charles De Gaulle

📍 39 rue d'Hasting
14000 CAEN

☎ 02 31 50 14 40

Brouay

Sainte-Croix-Grand-Tonne

Lycée Alain Chartier

📍 Place de la Lombarderie
14402 BAYEUX

☎ 02 31 92 09 22

Le Mesnil-Patry

Lycée Malherbe

📍 14 Avenue Albert Sorel
14000 CAEN

☎ 02 31 86 18 56



Les bus

Twisto

La ligne régulière Twisto 36 dessert les communes déléguées de Cheux et du Mesnil-Patry. La ligne complémentaire 130 dessert Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot-en-Bessin et Brouay.

 **Infos :** www.twisto.fr

Nomad

La ligne Nomad régulière 114 dessert les communes déléguées de Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot-en-Bessin, Brouay et Sainte-Croix-Grand-Tonne.

SIVOS de Tilly-sur-Seulles

La ligne 208 est une ligne scolaire de Brouay à Tilly-sur-Seulles.

Twisto Flex

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur les communes de Rots, Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey, Carpiquet, Rosel, Thaon ou Le Fresne-Camilly ?

Vous pouvez utiliser le service de transport sur réservation Twisto Flex, qui fonctionne 7 jours / 7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et les jours fériés.

Téléchargez l'application Twisto Flex.
Service accessible aux tarifs Twisto.

Flexo : Rentrez de Caen en toute sérénité

Pour vos retours du centre-ville les vendredis et samedis soirs, pensez à la ligne Flexo 7. Un seul et unique point de montée : Tour Leroy. Deux horaires : 22h30 et 00h30. A votre montée dans le bus Flexo 7, indiquez au conducteur l'arrêt où vous souhaitez descendre. Tous les arrêts de la zone ne sont pas systématiquement desservis : l'itinéraire est défini en fonction des voyageurs à bord.

Service accessible aux tarifs Twisto

Le train

La gare de Bretteville-Norrey dessert la commune de Thue et Mue.

Les élus de Thue et Mue et Caen la Mer ainsi que Twisto et Nomad ont collaboré afin de permettre aux usagers de bénéficier d'un transport en train sur la liaison Bretteville-Norrey <-> Caen, au prix d'un ticket Twisto.

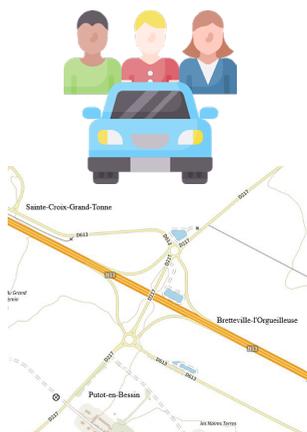
 **Infos :** www.ter.sncf.com/normandie

L'avion

L'aéroport de Caen - Carpiquet se situe, au plus, à 10 minutes des communes déléguées de Thue et Mue. Il est ouvert au trafic national et international.

 **Infos :** www.caen.aeroport.fr

L'aire de covoiturage de Thue et Mue se situe au niveau de l'échangeur de la Corneille.





La commune de Thue et Mue a la volonté de conforter sa politique culturelle par une offre diversifiée, de qualité, pour tous, en fédérant les acteurs culturels du territoire.

Le Studio

La commune dispose, à Bretteville-l'Orgueilleuse, d'une salle de spectacle « Le Studio » équipée de gradins escamotables, d'une scène modulable, de matériel professionnel pour le son et la lumière. Sa jauge est de 600 spectateurs debout et 260 assis.

Cette salle accueille : concerts, spectacles diversifiés, expositions, conférences, séances de cinéma.

La programmation est confiée à la « commission culture » de Thue et Mue en collaboration avec tout acteur culturel de la commune.

Cinéma au Studio

Le réseau « Génériques » de Caen, une association culturelle et la commune organisent la projection d'un film récent, un dimanche par mois à 17h ainsi que des films jeune public à 15h.

> **Tarif normal : 5,40 €**

> **Tarif réduit : 4,40 €**

« Allons-y Ensemble » !

Un partenariat entre le Théâtre de Caen, la Comédie de Caen et la commune permet aux habitants de bénéficier de spectacles à un tarif préférentiel à partir de 10 personnes. (Infos : Catherine Binet : 07 50 81 88 49). Chaque année, courant septembre, le Théâtre et la Comédie de Caen viennent présenter leur saison.

Le salon du livre de Cheux, mis en œuvre par l'association Culture Arts et Loisirs de Cheux, a lieu à la salle des fêtes, le 3^{ème} dimanche de novembre.

Le Festival Culturel du Tout-Petit, est porté, tous les 2 ans, par l'Association Loisirs Jeunesse, en partenariat avec les Relais Petite Enfance et les bibliothèques. Il se présente sous forme d'ateliers culturels destinés aux plus jeunes, à leur famille et à leur assistante maternelle.

Les bibliothèques

Thue et Mue gère 3 bibliothèques qui font partie du réseau des bibliothèques de Caen la Mer. L'inscription est gratuite et vous donne la possibilité d'emprunter un large choix de documents.

Les bibliothèques proposent également à leurs adhérents la Boîte Numérique, un service de ressources en ligne soutenu par le Conseil Départemental du Calvados (presse, formation, films...).

Médiathèque La Croisée des Mots

📍 10 place des Canadiens
Bretteville-l'Orgueilleuse

☎ 02 31 80 47 07

@ brettevilleorg-mediathèque@thueetmue.fr

🕒 lundi : 14h – 19h

🕒 mardi, jeudi, vendredi : 14h – 18h

🕒 mercredi : 10h – 12h30 et 14h – 18h

🕒 samedi : 9h30 – 12h30

Bibliothèque L'Île aux Livres

📍 9 rue de la Sergenterie à Cheux
(dans la cour de l'école)

☎ 02 31 73 32 93

@ cheux-bibliotheque@thueetmue.fr

🕒 mercredi : 10h – 12h30 et 15h30 – 18h30

🕒 vendredi : 16h30 – 18h30

🕒 samedi : 10h – 12h30

Bibliothèque Le Voyage Immobile

📍 Rue du 7 juin (mairie annexe) à Putot-en-Bessin

@ putot-bibliotheque@thueetmue.fr

🕒 mercredi 16h-18h

Boîtes à livres

Des boîtes à livres sont installées pour déposer et emprunter des livres gratuitement :

📍 **Bretteville-l'Orgueilleuse** : place des Canadiens, Parc des Cultures, lotissement Les Castillons et lotissement La Mare aux Clercs.

📍 **Brouay** : parking de la mairie

📍 **Cheux** : coeur de bourg

📍 **Sainte-Croix-Grand-Tonne** : devant la mairie



Le CLIC de Caen-ouest

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique) sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées, de leur famille et des professionnels de l'action gérontologique.

Ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, et de développer des actions de prévention afin d'améliorer leur vie quotidienne. La commune cofinance le CLIC de Caen ouest.

CLIC de Caen-ouest

📍 Rue de l'église BP 56
14 440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE
☎ 02 31 37 64 64
@ cliccaenouest@calvados.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS de Thue et Mue intervient sur le territoire communal et développe différentes activités et missions, en liaison avec les institutions publiques (Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales...).

Le CCAS peut apporter aux personnes retraitées ou âgées, aux personnes en situation de handicap, aux familles en difficulté une simple information sur les aides auxquelles les administrés peuvent prétendre mais aussi une aide financière (présentation d'un dossier avec pièces justificatives). Dans des situations d'extrême urgence d'autres aides peuvent être apportées.

☎ **Secrétariat du CCAS :**
02 31 36 11 12



La mutuelle communale

Le CCAS a constaté qu'un nombre conséquent d'habitants n'avait pas de mutuelle complémentaire pour couvrir leurs frais de santé, ou que celle dont ils disposaient était mal adaptée ou trop chère. En outre, les contrats avec les mutuelles ne sont généralement pas remis à jour alors que les besoins en matière de santé évoluent.

La commune a lancé un appel à partenariat auprès de plusieurs mutuelles pour obtenir un tarif collectif négocié. Un partenariat a été signé en juillet 2018 avec une mutuelle pour une complémentaire santé communale afin que les habitants puissent bénéficier de ce tarif négocié.

Plus d'informations dans votre mairie

Registre des personnes fragiles et isolées



Vous avez plus de 60 ans ou êtes en situation de

handicap ? en grande difficulté ? isolé(e) à domicile ? La commune peut vous inscrire sur un registre afin de vous intégrer dans le plan communal et départemental qui se met en place en cas de risques exceptionnels. Faites la demande auprès de votre mairie.

Téléassistance

Des dispositifs d'écoute et d'assistance permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité, existent sur le territoire. Un accident, une chute, un malaise, une angoisse, vous êtes reliés 24 h/24, 7 j/7 à une centrale d'écoute.

Ces dispositifs vous permettent de communiquer sans utiliser votre téléphone et d'alerter vos proches ou les secours. Parmi eux :

- « **Télé assistance Calvados** » mis en place par le Département de Calvados auprès de Vitaris est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie. Tél : 02 31 99 04 62
- « **Présence verte** » est un groupe implanté partout en France qui propose des solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et professionnels. Tél : 02 31 25 39 10

Le parc d'activités de Cardonville

Le parc d'activités de Cardonville, situé à Bretteville-l'Orgueilleuse, s'étend sur 15 hectares.

Cinquante entreprises des secteurs du bâtiment, de l'agriculture (ou affiliée) ainsi que dans les services y emploient plus de 450 salariés.



Caen Normandie Emploi

Le service « Caen Normandie Emploi », mis en place par la Communauté urbaine Caen la mer, permet à tous les internautes d'avoir accès, en quelques clics, aux offres d'emploi, de stage ou d'alternance en cours sur son territoire.

C'est une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application.

Elle facilite la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux.

Le site emploi-caennormandie.fr permet :

- De visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueillies, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance,
- De rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.
- De déposer une offre d'emploi,
- D'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un

accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.

- De s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.



L'Association intercommunale d'Aide à l'emploi

Il s'agit d'un service de proximité financé par les communes membres, dont Thue et Mue.

L'AIAE accueille, informe, oriente et/ou accompagne les jeunes, les demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), les employeurs, les bénéficiaires du RSA, les salariés en offrant un suivi individualisé :

- Mise en relation employés/employeurs, particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).
- CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, re-

conversions, inscription Pôle Emploi, actualisation, CV en ligne, etc... Également pour les Jobs d'été.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :

- 📍 À l'hôtel de ville de Thue et Mue (Bretteville-l'Orgueilleuse)
- 🕒 Permanence le jeudi de 14h à 16h
- ☎ Tél : 02 31 26 95 95
- @ a.i.a.e@wanadoo.fr

Informations diverses



Les marchés de Thue et Mue

- Le mercredi de 7h30 à 12h30 place du Marché à Cheux
- Le vendredi de 16h30 à 19h place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse



Frelons asiatiques

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques

n'intervenez pas, c'est dangereux. Contactez votre mairie qui fera le nécessaire.

Luttons contre les nuisances sonores



Sur les communes déléguées de Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne, c'est l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 relatif à la lutte contre les nuisances sonores qui s'applique.

Il précise que, dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers ou des professionnels

à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses de 10h à 12h

À Bretteville-l'Orgueilleuse, un arrêté du Maire pris le 7 juillet 2006 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables uniquement de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi uniquement de 9h à 12h et de 15h à 19h

! Il est interdit de réaliser ces travaux les dimanches et jours fériés.

Le Conciliateur de Justice

Un conciliateur de justice, assure une permanence de 9h à 12h30 les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois à l'hôtel de ville à Bretteville-l'Orgueilleuse. Prendre rendez-vous au 02 31 80 78 25.

Sa mission est de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...).

Le conciliateur n'intervient pas pour les affaires familiales (divorces, gardes d'enfants...).

Recensement citoyen



Tout jeune Français doit se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date de ses 16 ans.

Venir en mairie muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.



48 communes
272 100 habitants *

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Animation du territoire
 - Tourisme
 - Sport
 - Culture
- Services d'intérêt collectif
 - Eau et assainissement
 - Énergie et environnement
 - Collecte et gestion des déchets
- Déplacements et mobilité
- Habitat et politique de la ville

f t i n | Tél. 02 31 39 40 00 | caenlamer.fr

* Données INSEE 2010

Thue et Mue a rejoint la Communauté Urbaine Caen la Mer le 1^{er} janvier 2017. Elle est l'une des 48 communes qui la composent.

Deux conseillers communautaires et deux auditeurs libres dans chaque commission représentent la commune de Thue et Mue au sein de cette instance. Caen la mer dispose des compétences suivantes :

› Aménagement de l'espace communautaire

- Définition du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-HM) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Gestion de la voirie et entretien des espaces verts
- Organisation et maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagements

› Développement économique

- Création et gestion des zones d'activités
- Mise en œuvre des actions de développement économique
- Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur

› Promotion et animation du territoire

- Gestion de la promotion touristique et de l'attractivité territoriale
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels ou sportifs, déclarés d'intérêt communautaire

› Gestion des services d'intérêt collectif

- Organisation et gestion du grand cycle de l'eau : eau potable, assainissement, pluvial et lutte contre l'érosion et les inondations

- Collecte et gestion des déchets

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique et gestion des réseaux de chaleur et de la concession des réseaux de gaz et d'électricité

› Organisation des déplacements et de la mobilité

- Définition du plan de déplacements urbains
- Gestion des transports en commun et des mobilités douces

› Définition de la Politique de la Ville et de l'Habitat

- Définition du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Définition du Plan de Mobilité (PDM) qui sera intégré au PLUi-HM en cours d'élaboration
- Promotion des dispositifs d'aides et d'amélioration de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des dispositifs de développement urbain

Infos pratiques



Numéros utiles

- **GENDARMERIE:** Bretteville-l'Orgueilleuse - **0231083563**
- **URGENCE EAU - ASSAINISSEMENT:** SAUR – Dépannage 24h/24h - **0214374009**
- **CENTRE MÉDICO SOCIAL - CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI):** **02 31 80 67 28**
- **MÉDECIN DE GARDE:** **116 117**
- **ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural):** **02 31 26 58 53 (pour Cheux)**
02 31 08 17 28 (pour les autres communes déléguées)

Professionnels de santé :

INFIRMIERS

- M. Patry,**
Mme Malfiâtre,
Mme Goubeault
et Mme Riché
📍 33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 75 08
- Mme Renouf**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 02 31 94 66 03

KINÉSITHÉRAPEUTES

- M. Plantrose, M. Callu**
📍 1 bis, rue des Marronniers
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 70 06
- M. Cornic, Mme Cornic,**
Mme Giraud,
Mme Ciubucciu, M. Marie
📍 1 rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 29 81 35
- Mme Orange**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 02 31 73 48 86
- Mme Vandewoude**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 06 71 34 75 41

ORTHOPHONISTES

- Mme Jourdan**
📍 1 rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 07 55 66 46 86
- M. Prieur**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 06 30 14 37 10
- Mme Pointeau,**
Mme Hardel, Mme Kurtz
📍 8 avenue de la Stèle
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 75 21 67

OSTÉOPATHES

- M. Bourget**
📍 1 bis, rue des Marronniers
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 70 06
- M. Petit**
📍 27 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 07 86 36 03 64
- Mme Ropert**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 06 49 77 13 26

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Blanchetière, Dr Raucq

- 📍 18 rue de la Délivrante
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 27 27
- Dr Caralp, Dr Couet**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 02 31 94 68 01
- Dr Daniel, Dr Lemonnier**
📍 33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 74 83
- Dr Edet**
📍 30 bis rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 71 13

- Dr Leroy**
📍 18 rue de la Délivrante
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 72 19

PHARMACIE

- Pharmacie de l'Église**
📍 Place Marin
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 80 71 04

CHIRURGIEN-DENTISTE

- M. Curet**
📍 14 rue de la Délivrante
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 07 49 00 44 83

PODOLOGUES

- Mme Gautier, M. Roquet**
📍 1 rue des Marronniers -
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 86 56 90
- Mme Lemée**
📍 33 rue de Caen -
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 71 72 84
- M. Roquet**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 06 13 77 19 39

PSYCHOLOGUES

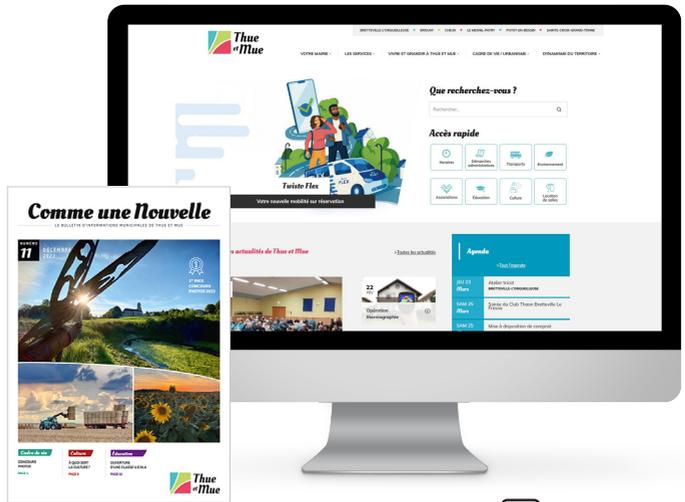
- Mme Desgranges-Lentz**
📍 1 rue du Bessin - Cheux
☎ 06 60 22 83 77
- Mme Petit**
📍 27 rue de Caen -
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 07 89 28 21 96

SAGE-FEMME

- Mme Steiger**
📍 8 avenue de la Stèle
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 02 31 08 13 36
- Mme Tondeux**
📍 1 rue du Bessin
Bretteville-l'Orgueilleuse
☎ 07 82 46 33 55

Le bulletin d'informations municipales de Thue et Mue « Comme Une Nouvelle » est un magazine semestriel distribué en boîtes aux lettres en juin et en décembre. Il est complété par le site internet de la commune.

www.thueetmue.fr



Sur votre smartphone via l'application Citykomi®

Thue et Mue a déployé le service d'informations locales en temps réel Citykomi®

L'application vous permet de recevoir les actualités et les alertes de la mairie sur votre smartphone : Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Une réunion publique ? Les animations du week-end prochain ? La commune vous prévient directement dans votre poche.

L'objectif est de faciliter la vie quotidienne des habitants en diffusant les actualités et les alertes 100% utiles partout sur le territoire. Pour en profiter, il suffit de s'abonner sur son smartphone ou sur sa tablette. C'est anonyme, libre, gratuit et sans publicité. À chaque nouvelle information publiée par la commune, on reçoit une alerte.

On clique, on lit et on est informé.



Comment s'abonner ?

1. Téléchargez Citykomi® sur votre smartphone ou votre tablette.
2. Ouvrez l'application et touchez le symbole [+] pour ajouter un diffuseur puis scannez le QR code de Thue et Mue.

C'est tout !

Citykomi® est disponible sur Apple et sur Android.

**THUE ET MUE
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®**

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

**L'annuaire des associations est disponible sur
thueetmue.fr rubrique Accès rapide > Associations**



Mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse et mairie annexe du Mesnil-Patry

- 10 place des Canadiens
Bretteville-l'Orgueilleuse
- Lundi : 14h - 19h
- Du mardi au vendredi : 14h - 17h
- Samedi : 10h30 - 11h30 (accessible
de 9h30 à 10h30 uniquement pour
les remises de titres d'identité)

☎ 02 31 80 78 25

@ brettevilleorg@thueetmue.fr

@ lemesnilpatry@thueetmue.fr

Médiathèque La Croisée des Mots

- 10 place des Canadiens
Bretteville-l'Orgueilleuse
- Lundi : 14h à 19h
- Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h30

☎ 02 31 80 47 07

@ brettevilleorg-mediathèque@
thueetmue.fr

Mairie annexe de Brouay

- 2 rue d'Audrieu
- Mardi : 16h - 18h
- Jeudi : 16h30 - 19h

☎ 02 31 80 28 16

@ brouay@thueetmue.fr

Mairie annexe de Cheux

- 4 rue des Dentellières
- Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 19h
- Mercredi et samedi : 9h - 12h

☎ 02 31 80 98 89

@ cheux@thueetmue.fr

Agence Postale Communale de Cheux

- 4 rue des Dentellières
- Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 19h
- Mercredi et samedi : 9h - 12h

☎ 02 31 50 18 30

Bibliothèque L'Île aux Livres

- 9 rue de la Sergenterie - Cheux
- Mercredi : 10h - 12h30 et 15h30 - 18h30
- Vendredi : 16h30 - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

☎ 02 31 73 32 93

@ cheux-bibliotheque@thueetmue.fr

Mairie annexe de Putot-en-Bessin

- Rue du 7 juin
- Lundi : 8h - 12h et 14h30 - 16h30
- Mercredi : 17h - 19h30
- Vendredi : 8h - 12h

☎ 02 31 80 72 07

@ putotbenessin@thueetmue.fr

Bibliothèque Le Voyage Immobile

- Rue du 7 juin (dans la mairie)
Putot-en-Bessin

- Mercredi : 16h30 - 18h30

@ putot-bibliotheque@thueetmue.fr

Mairie annexe de Sainte-Croix- Grand-Tonne

- Le Bourg
- Mardi : 15h - 18h

☎ 02 31 80 28 94

@ stecroixgrandtonne@thueetmue.fr

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

- ☎ Sur rendez-vous
02 31 36 11 12

Relais Petite Enfance l'Escalé

- 3 rue Loïk CAVELLEC
Bretteville-l'Orgueilleuse
- Bureau ouvert le mardi et le jeudi :
13h30 - 18h30

☎ 02 31 26 05 76 / 07 49 23 11 98

@ rpe.escalé@famillesrurales.org